

Réf: Dossier 401704

Avis de constitution

SOCIETE « CHEMA CÔTE D'IVOIRE »

Siège BINGERVILLE BAGBA EXTENSION, Lot 1134
BIS, Ilot 140

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentique en date du 07/03/2025 reçus par Me GNAKOURI D. AMOS, et enregistrés au CEPICI le mardi 08 avril 2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHEMA CÔTE D'IVOIRE »

Objet : Ladite société ayant pour objet directement ou indirectement, en tous pays et plus particulièrement en République de CÔTE D'IVOIRE :

- Achat, vente et la gestion des biens immobiliers bâtis et non bâtis ;
- Construction des bâtiments ;
- Conseil et la réalisation d'évènements relatifs au secteur immobilier ;
- La souscription, l'achat, la vente d'actions ou de parts de sociétés immobilières donnant droit à attribution de locaux en jouissance ou en propriété.

-La participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement le tout tant pour lui-même que pour le compte des tiers.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BINGERVILLE BAGBA EXTENSION, Lot 1134
BIS, Ilot 140

Dirigeant(s) Mme ASSIATA TOURE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03895 du 08/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21831/GTCA/RC/2025 du 08/04/2025

